



Record Système 20 FTA/FBO

Manuel d'utilisation

Identification du document

Numéro d'article.: 102-020401247
Version: V3.0
Date de publication: 04/02/2025

Traduction du manuel original

Subject to technical modifications
Copyright © agtatec ag

Table des matières

Glossaire	5
Liste des changements	6
1 Sécurité	7
1.1 Présentation des pictogrammes.....	7
1.2 Dangers d'ordre général	7
1.3 Interférences avec du matériel électronique	11
1.4 État de l'art	12
1.5 Équipement de protection individuelle	12
1.6 Responsabilités liées au produit	13
1.7 Accessoires et Responsabilité	13
2 Informations générales	14
2.1 Objet et application des instructions	14
2.2 Fabricant agtatec ag	14
2.3 Groupe cible.....	14
2.4 Termes et définitions.....	15
2.5 Informations sur la conformité.....	15
3 Description	16
3.1 Usage conforme aux dispositions	16
3.2 Composants	16
3.3 Présentation générale	17
3.4 Signalisation.....	18
3.5 Description des fonctions	19
3.5.1 Ouverture de la porte sécurisée FBO en cas d'urgence	19
3.6 Montage mural et autoporteur FTA	20
3.6.1 Montage mural FTA	20
3.6.2 Montage autoporteur FTA.....	20
3.7 Montage mural et autoporteur FBO	21
3.7.1 Montage mural FBO.....	21
3.7.2 Montage autoporteur FBO	21
4 Options	22
5 Cahier des charges	23
5.1 Données techniques	23
6 Fonctionnement	24
6.1 Description BDE-D.....	24
6.2 Sélection des modes de fonctionnement	24
6.3 Sélection des fonctions spéciales (BDE-D).....	25
6.4 Modes de fonctionnement et fonctions des clés	25
6.5 Modes de fonctionnement.....	27
6.6 Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier	28
6.7 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option).....	29
6.8 Niveau de programmation.....	29
6.8.1 Fonctions du menu	29
6.8.2 Réglages.....	30
7 Contrôle et maintenance	31
7.1 Vérification des fonctions et de la sécurité.....	31
7.1.1 Généralités.....	31
7.1.2 Contrôle technique mensuel	32
7.1.3 Contrôle des dispositifs de sécurité	33

Table des matières

7.2	Obligations de l'exploitant	33
7.3	Expert mandaté.....	35
7.4	Carnet d'entretien.....	35
7.5	Entretien et inspection régulière.....	36
7.5.1	Maintenance FTA / FBO	36
7.6	Conseils de nettoyage.....	37
7.7	Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées.....	37
7.8	Clôture et consignation de l'entretien.....	38
8	Manœuvre d'urgence de la porte.....	39
8.1	Manœuvre d'urgence de la porte	39
8.2	Ouverture d'urgence avec alimentation électrique.....	39
8.3	Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant.....	39
8.4	Manœuvre d'urgence par cordon de commande (option).....	39
8.4.1	Exemples de versions disponibles.....	39
8.4.2	Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence	40
8.4.3	Procédure d'ouverture d'urgence FBO	40
8.5	Fermeture manuelle	41
8.5.1	Fermeture manuelle – Étape 1	41
8.6	Fermeture et verrouillage de la porte	41
9	Dépannage	43
9.1	Affichage des erreurs et dépannage	43
9.2	Comportement en cas de panne.....	43
9.2.1	Affichage sur l'unité de commande.....	43
9.2.2	BDE-D Diagnostic des pannes possible	43
9.2.3	Remise à zéro de l'unité de commande.....	44
9.2.4	L'unité de commande BDE-D ne réagit pas.....	44
10	Mise hors service et mise au rebut.....	45
10.1	Mise hors service	45
10.2	Démontage et mise au rebut.....	45

Glossaire

BDE-D

Unité de commande avec écran

BDE-M

Unité de commande mécanique

CO48

Système d'ouverture avec stockage mécanique de l'énergie en cas de panne de courant, destiné à la France.

DoC

Déclaration de Conformité

Dol

Déclaration d'incorporation

FBO

Entraînement de porte pliante avec fonction d'ouverture en cas d'urgence

FTA

Entraînement de porte pliante

LED

Diode luminescente

PE

Protection de mise à la terre

RAD

Détecteur de mouvement

RIC

Capteur de sécurité

SSK

Contact pivotant à clé

TOS

Système d'ouverture totale

VRR

Verrouillage

Liste des changements

Remplacer	Localisation
Révision complète de toutes les sections et du contenu	Document entier
Nouvelle structure de section	Document entier
Révision de tous les graphiques	Document entier

1 Sécurité

1.1 Présentation des pictogrammes



DANGER

Avertissement d'une situation dangereuse imminente ou latente pouvant entraîner un choc électrique et causer des blessures graves voire mortelles.



DANGER

Avertissement d'une situation dangereuse imminente pouvant causer des blessures graves voire mortelles.



AVERTISSEMENT

Avertissement d'une situation dangereuse latente pouvant entraîner des blessures graves voire mortelles et causer des dommages matériels importants.



PRUDENCE

Avertissement d'une situation potentiellement dangereuse pouvant entraîner des blessures légères et des dommages matériels.



INSTRUCTION

Conseils et informations utiles permettant d'assurer que le système fonctionne correctement et efficacement.

1.2 Dangers d'ordre général

Même en cas d'utilisation conforme à la destination, l'installation peut présenter les dangers décrits dans la présente section.

Pour réduire le risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures corporelles et éviter les situations dangereuses, les consignes de sécurité mentionnées ici doivent être respectées. Conserver ce manuel afin de pouvoir le consulter à l'avenir.

Les consignes de sécurité spécifiques figurant dans les autres sections de ce manuel doivent également être respectées.



DANGER

Courant électrique.

Il existe un danger de mort immédiat par électrocution en cas de contact avec des pièces sous tension. Les dommages à l'isolation ou aux composants individuels ou leur retrait peuvent être mortels.

- a) S'assurer que seul du personnel autorisé travaille sur le système électrique.
- b) S'assurer que tous les contacts sont hors tension et qu'ils le restent pendant toute la durée des travaux.
- c) Déconnecter tous les contacts de la tension avant de commencer les travaux (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les pièces actives des systèmes électriques et de l'équipement.
- d) Tenir les pièces sous tension à l'abri de l'humidité. Dans le cas contraire, un court-circuit peut se produire.
- e) Ne pas ponter les fusibles ni les mettre hors service.
- f) Ne pas raccorder l'alimentation électrique ou une batterie avant d'avoir terminé tous les travaux.
- g) Ne pas utiliser de cordon d'alimentation endommagé. Seul le fabricant, son agent de dépannage ou une personne qualifiée similaire est autorisé à remplacer un câble d'alimentation électrique endommagé.



DANGER

Branchement incorrect de l'alimentation secteur.

Risque de choc électrique et de dommages matériels si l'alimentation secteur du système n'est pas installée de manière sûre.

- a) L'alimentation secteur doit être installée avec une protection (fusible, disjoncteur).
- b) Un sectionneur de réseau omnipolaire avec des capacités d'isolation de catégorie III doit être installé.
- c) L'installation doit être effectuée correctement, conformément aux réglementations locales.



DANGER

Incendie dans un système électronique.

Risque d'électrocution en cas d'utilisation d'un extincteur à base d'eau pour un incendie dans un système électrique.

- a) Utiliser un extincteur de type dioxyde de carbone (CO₂) ou poudre sèche ABC.



DANGER

Dispositifs de sécurité défectueux du système de protection incendie.

Danger de mort en cas de défaillance des dispositifs de sécurité du système de protection incendie. Cette situation peut entraîner des blessures graves voire mortelles.

- a) Ne pas débrancher le système de protection incendie de l'alimentation électrique pendant la nuit.
- b) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- c) Ne pas retirer les consignes de sécurité du système.
- d) Ne pas bloquer, ne pas maintenir ouvertes et ne pas empêcher de toute autre manière la fermeture des portes coupe-feu.
- e) Inspecter et effectuer l'entretien et la maintenance du système de protection incendie.
- f) Toujours respecter les réglementations locales en vigueur ou les réglementations d'un contrat de maintenance.
- g) Examiner et maintenir le bon état du système de protection incendie.



DANGER

Dispositifs de sécurité défectueux.

Risque de blessures pouvant entraîner la mort ou des dommages matériels si les dispositifs de sécurité sont défectueux, manipulés ou mis hors service.

- a) S'assurer que tous les dispositifs de sécurité (antipanique, capteurs, libération de verrouillage, etc.) fonctionnent correctement.
- b) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- c) Examiner et effectuer l'entretien et la maintenance des dispositifs de sécurité.
- d) Toujours respecter les réglementations locales en vigueur ou les réglementations d'un contrat de maintenance.



DANGER

Systeme en mouvement.

En cas de mouvement du système, un comportement négligent peut entraîner de graves blessures corporelles ou l'arrachement de membres.

- a) Ne pas mettre les mains dans les pièces en mouvement du système.
- b) Se tenir à distance lorsque des pièces du système sont en mouvement.
- c) Ne pas heurter ni toucher le système lorsqu'il est en mouvement.
- d) Les écrans de protection ne doivent pas être ouverts ou retirés pendant le fonctionnement.
- e) Ne pas retirer les capots du système de manière permanente.
- f) Ne procéder à l'inspection, au dépannage, à la maintenance ou au nettoyage que lorsque le système est à l'arrêt et hors tension.
- g) Les points de danger doivent être protégés jusqu'à une hauteur de 2 500 mm à partir du niveau du sol.



AVERTISSEMENT

Maintenance et contrôles en fonctionnement.

Risque de blessures corporelles si le système est en fonctionnement pendant les opérations d'entretien et de maintenance.

- a) S'assurer que l'alimentation est coupée et que le système est à l'arrêt avant d'effectuer des contrôles, des réparations, un dépannage, la maintenance et un nettoyage.
- b) Avant de commencer les travaux, s'assurer que personne ne se trouve dans le système ou à proximité du système.



AVERTISSEMENT

Utilisation et/ou installation incorrectes.

Une utilisation et/ou une installation incorrectes peuvent entraîner des blessures graves et/ou des dommages matériels considérables.

- a) Lire et respecter toutes les instructions relatives à l'utilisation et/ou à l'assemblage en toute sécurité.
- b) S'assurer que tous les points de branchement entre le système de porte et le bâtiment sont suffisamment solides, réguliers et de niveau.
- c) Utiliser uniquement des composants brand-name approuvés. D'autres composants peuvent avoir un effet négatif sur la sécurité du système.



AVERTISSEMENT

Pièces lourdes.

Le levage de pièces lourdes peut entraîner des blessures corporelles.

- a) Toujours veiller à ce que deux personnes soient présentes pour soulever et manipuler les pièces lourdes. Respecter les réglementations locales.
- b) Utiliser les outils fournis pour le levage.



AVERTISSEMENT

Personnes non autorisées utilisant le système sans surveillance.

Risque de blessures corporelles, de dysfonctionnement ou de dommages matériels en cas d'utilisation du système par des personnes non autorisées.

- a) Les nourrissons et les enfants de moins de 8 ans ne doivent pas se trouver dans la zone d'ouverture du système sans la surveillance d'un adulte.
- b) Les enfants ne doivent pas jouer, grimper, nettoyer ou entretenir le système ou les commandes fixes/à distance.
- c) Les enfants ne doivent pas jouer avec le système, les commandes fixes ou les télécommandes.
- d) Tenir les enfants éloignés des commandes fixes et des télécommandes.
- e) Les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ne doivent utiliser le système que sous surveillance.
- f) Les personnes non autorisées doivent avoir reçu et compris les instructions d'utilisation du système.



AVERTISSEMENT

Personnes enfermées dans le bâtiment.

Risque de blessures corporelles et de dommages matériels.

- a) Avant de verrouiller le système, s'assurer que la zone verrouillée est vide et qu'aucune personne n'est enfermée à l'intérieur.



AVERTISSEMENT

Le système peut s'ouvrir, se fermer ou tourner inopinément.

Risque de dommages matériels ou de blessures corporelles en cas d'ouverture, de fermeture ou de rotation imprévue du système.

- a) Aucune personne ne doit se trouver dans la zone d'ouverture du système.
- b) Veiller à ce que des objets mobiles, tels que des drapeaux ou des parties de plantes, ne se trouvent pas dans la zone de détection des capteurs.
- c) Ne pas effectuer de réglages sur l'unité de commande lorsque le système est en service.
- d) S'assurer que le personnel agréé corrige immédiatement les erreurs.
- e) Retirer les objets de la zone d'ouverture.
- f) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- g) Ne pas se précipiter à travers un système en cours de fermeture.



PRUDENCE

Réglages incorrects.

Des réglages incorrects peuvent entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Ne pas débrancher le système de l'alimentation électrique pendant la nuit.
- b) S'assurer que seul le personnel autorisé effectue les réglages.
- c) Ne pas démonter, mettre hors service ou manipuler les dispositifs de sécurité.
- d) S'assurer que seul le personnel autorisé corrige les erreurs.
- e) Suivre les réglementations locales en vigueur ou s'assurer de conclure un contrat de maintenance pour l'entretien et la maintenance.



PRUDENCE

Nettoyage ou entretien insuffisant.

Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligent du système peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- Vérifier régulièrement que les capteurs ne sont pas encrassés et les nettoyer si nécessaire.
- Éliminer régulièrement les accumulations de saleté sur le produit et son environnement proche, par exemple sur le sol, dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- Maintenir le système à l'abri de l'humidité telle que l'eau, la neige et la glace.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.
- Utiliser du sel de déneigement ou des gravillons sous conditions uniquement.
- Poser le tapis de sol sans plis et à fleur de sol.
- Ne pas adosser ou fixer les équipements nécessaires au nettoyage, notamment une échelle ou un équipement similaire, au système.



PRUDENCE

Déséquilibre et pièces endommagées.

Un déséquilibre, une usure ou des dommages aux câbles, ressorts et pièces de fixation peuvent causer des dommages matériels.

- Inspecter l'installation pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité pour détecter tout déséquilibre ou dommage aux pièces.
- Ne pas utiliser l'équipement si des réparations ou des réglages s'avèrent nécessaires.



PRUDENCE

Dommages au produit

Si les ensembles du produit ne sont pas stockés correctement, cela peut entraîner des blessures corporelles, des dommages matériels ou un dysfonctionnement.

- Les ensembles doivent être stockés à l'intérieur, au sec en permanence pendant le transport et le rechargement.
- L'ensemble est emballé dans une bâche en plastique et peut être stocké à l'extérieur pendant une durée plus courte pendant l'installation, sur le site d'installation.



INSTRUCTION

Respecter les réglementations spécifiques aux pays.



INSTRUCTION

Pour éviter tout déclenchement involontaire du système, garder la zone autour du système dégagée. Les objets mobiles tels que des drapeaux ou parties de plantes ne doivent pas pénétrer dans la zone de détection des capteurs.

1.3

Interférences avec du matériel électronique

Cet équipement peut générer et utiliser de l'énergie radiofréquence. Si l'équipement n'est pas installé et utilisé correctement, il peut causer des interférences sur les réceptions de radio, de télévision ou autres systèmes à fréquences radio.

Si un autre équipement ne respecte pas pleinement les exigences d'immunité, des interférences peuvent se produire. Il n'existe aucune garantie que des interférences ne se produiront pas dans une installation particulière.

Si l'équipement génère des interférences nuisant à la réception de programmes radio ou de télévision, procéder comme suit pour tenter de corriger les interférences :

- Allumer et éteindre l'équipement pour déterminer l'interférence.

- b) Modifier l'orientation de l'antenne de réception.
- c) Déplacer le récepteur par rapport à l'équipement.
- d) Éloigner le récepteur de l'équipement.
- e) Brancher le récepteur à d'autres endroits pour que l'équipement et le récepteur soient sur différents circuits de branchement.
- f) Vérifier que la protection de mise à la terre (PE) est raccordée.

Si nécessaire, consulter le distributeur ou un technicien expérimenté en électronique pour d'autres suggestions.

1.4 État de l'art



INSTRUCTION

L'installation, la mise en service, l'inspection et la maintenance ne doivent être effectuées que par des techniciens agréés. Nous recommandons la souscription d'un contrat de maintenance.

Consigner les travaux dans la liste de contrôle et la remettre au client afin qu'il la conserve en lieu sûr.

Ce système a été développé en utilisant une technologie de pointe et des réglementations techniques de sécurité officiellement reconnues. Le système, selon ses options et variantes, est conforme aux exigences de la directive Machines 2006/42/CE ainsi qu'aux normes EN 16005 et DIN 18650 (D).

Un danger peut survenir si vous n'utilisez pas le système comme prévu.

1.5 Équipement de protection individuelle

Utiliser un équipement de protection individuelle pour protéger les personnes contre les effets néfastes sur la santé. Le personnel doit porter un équipement de protection individuelle pendant les différentes activités impliquant le système.

En fonction du lieu de travail et de l'environnement de travail, l'équipement de protection varie et doit être adapté à la situation. Outre l'équipement de protection spécifique au travail, le site de travail peut nécessiter d'autres équipements de protection (par exemple un harnais).

Dans les zones hygiéniques protégées, des exigences spéciales ou supplémentaires en matière d'équipement de protection individuelle peuvent s'avérer nécessaires. Ces exigences doivent être prises en compte lors du choix de l'équipement de protection individuelle. En cas de doute sur le choix de l'équipement de protection individuelle, il convient de consulter le responsable de la sécurité sur le lieu de travail.

Les équipements de protection individuelle sont expliqués ci-dessous :



La protection auditive protège l'ouïe du bruit. En règle générale, le port d'une protection auditive est obligatoire lorsqu'une conversation normale avec d'autres personnes n'est plus possible.



La protection de la tête protège contre la chute et la projection de pièces et de matières. La protection de la tête protège également la tête contre les chocs contre des objets durs.



Les lunettes de protection protègent les yeux des pièces volantes, de la poussière, des éclats ou des éclaboussures.



Les gants de protection protègent les mains contre la friction, les abrasions, les perforations ou les blessures graves et contre les brûlures causées par le contact avec des surfaces chaudes.



Les chaussures de sécurité protègent les pieds contre l'écrasement, la chute de pièces et le dérapage sur les surfaces. La résistance aux perforations des chaussures garantit que les objets pointus ne pénètrent pas dans le pied.



Le gilet de haute visibilité permet au personnel de se démarquer et d'être facilement vu. En améliorant la visibilité et l'attention, le gilet de haute visibilité protège le personnel dans les zones de travail très fréquentées contre les collisions avec les véhicules.

1.6 Responsabilités liées au produit

Pour garantir un fonctionnement fiable et sans erreur du système, utiliser uniquement les pièces recommandées par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications non autorisées du système ou de l'utilisation de pièces non autorisées.

Se référer aux réglementations. La responsabilité du propriétaire ou du responsable de l'équipement est la suivante :

- l'équipement doit fonctionner correctement pour assurer une protection suffisante en matière de sécurité et de santé.
- l'équipement est régulièrement utilisé, entretenu, inspecté et dépanné par une personne connaissant l'équipement (compétences documentées) et les réglementations applicables.
- les documents « Carnet d'entretien » et « Test d'acceptation de site et évaluation des risques » fournis sont maintenus à disposition pour la maintenance et les entretiens.
- l'inspection doit couvrir la fonction d'ouverture d'urgence (le cas échéant).
- la force de fermeture doit être adaptée à la taille de la porte sur les systèmes coupe-feu approuvés (le cas échéant).

1.7 Accessoires et Responsabilité

La sécurité et la fiabilité de fonctionnement de la porte ne sont garanties qu'à condition d'utiliser les accessoires recommandés par le fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages résultant de modifications arbitraires de la porte ou de la mise en œuvre d'accessoires non autorisés.

2 Informations générales

2 Informations générales

2.1 Objet et application des instructions

Ces instructions font partie intégrante du système et permettent une manipulation efficace et sûre du système. Afin de garantir le bon fonctionnement, les instructions doivent être accessibles à tout moment et gardées à proximité immédiate du système.

Bien que seule la forme masculine soit choisie pour des raisons de meilleure lisibilité, les informations concernent les membres des deux sexes.

Avant de commencer à travailler, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation. La condition de base pour un travail en toute sécurité est de respecter les consignes de sécurité et de suivre les instructions de manipulation. En outre, les réglementations et les règles de sécurité locales s'appliquent.

Le manuel peut être remis sous forme d'extraits au personnel instruit qui est familier avec le fonctionnement sur le système.

Les illustrations sont destinées à une compréhension de base et peuvent différer de la présentation réelle. Des représentations spécifiques sont contenues dans les dessins.



INSTRUCTION

Un remplacement de ces instructions est disponible auprès du fournisseur ou sur le site web.

2.2 Fabricant agtatec ag

agtatec ag

Allmendstrasse 24

CH – 8320 Fehraltorf

Suisse

Téléphone: +41 44 954 91 91

2.3 Groupe cible



AVERTISSEMENT

Risque de blessures si le personnel n'est pas autorisé.

Des dangers peuvent survenir si du personnel non autorisé travaille sur le système ou se trouve dans la zone de danger du système. Cette situation peut entraîner des blessures graves et des dommages matériels importants.

- a) Seul le personnel autorisé peut intervenir sur le système.
- b) Tenir le personnel non autorisé à l'écart des zones dangereuses.

Ce manuel s'adresse aux groupes cibles suivants :

- La personne responsable de l'entretien technique de ce système.
- La personne qui utilise le système quotidiennement et qui a reçu des instructions.

2.4 Termes et définitions

Terme	Définition
Personnel agréé	<p>Le personnel agréé est autorisé à effectuer les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Désassemblage – Assemblage – Mise en service – Fonctionnement – Audit – Maintenance – Dépannage – Mise hors service <p>Le personnel agréé possède plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine technique, par exemple en tant que mécanicien ou installateur de machines.</p> <p>Le personnel agréé est conscient des risques résiduels liés au lieu d'installation et, grâce à sa formation professionnelle, ses connaissances et son expérience, est en mesure d'effectuer les travaux qui lui sont confiés et d'identifier et d'éviter de manière autonome les points de danger possibles.</p>
Représentant agréé	<p>Le représentant agréé reprend certaines parties des obligations du fabricant en ce qui concerne le respect des exigences de la Directive machines. En particulier, le représentant agréé peut également mettre le système sur le marché et/ou signer des déclarations CE d'incorporation.</p>
Phases de vie	<p>Toutes les phases de l'état et de l'utilisation du système sont appelées phases de vie. Cela s'applique à partir du moment où le système quitte l'usine jusqu'à ce qu'il soit éliminé.</p>
Fabricant	<p>Le fabricant est celui qui conçoit et/ou construit des machines ou des machines incomplètes dans le cadre de la Directive machines.</p>
Personnel	<p>Toutes les personnes qui effectuent des activités sur et avec le système sont appelées « personnel ». Le personnel peut être, par exemple, l'opérateur, le personnel de nettoyage ou le personnel de sécurité. Le personnel satisfait aux qualifications requises par le fabricant.</p>
Technicien de service	<p>Des experts et des spécialistes ou des représentants agréés par le fabricant pour effectuer la mise en service, la maintenance et le dépannage.</p>
Système	<p>Le terme « système » est utilisé dans ces instructions comme synonyme de « produit ». Les opérateurs de portes, portes tournantes, portes coulissantes, etc. sont appelés un système.</p> <p>Si les informations contenues dans ces instructions se rapportent à un type spécifique, cela est indiqué en conséquence dans le texte.</p>
Opérateur du système	<p>Le propriétaire respectif est appelé l'opérateur du système, qu'il utilise le système en tant que propriétaire ou qu'il le transmette à des tiers.</p>
Utilisateur	<p>Le terme « utilisateur » fait référence à toutes les personnes qui utilisent le système.</p>

2.5 Informations sur la conformité

Ce produit est conforme aux directives, réglementations et à la norme européenne EN 16005.

Le marquage CE sur le produit indique la conformité aux directives et réglementations européennes, ainsi que la Déclaration de conformité (DoC) ou la Déclaration d'incorporation (DoI), qui accompagnent le produit.

La DoC complète et la DoI complète peuvent être téléchargées sur notre site Internet.

3 Description

3 Description

3.1 Usage conforme aux dispositions

L'installation a été exclusivement prévue pour être utilisée comme passage de personnes. Le montage ne doit avoir lieu que dans des locaux secs. Toute dérogation à ce principe contraint le client à fournir l'étanchéité et l'écoulement d'eau adéquats dans le respect des règles.

Tout autre usage ou dépassement des capacités est considéré comme non conforme aux dispositions. Le fabricant ne répond pas des dommages qui en résulteraient; l'opérateur seul en assume les risques.

Un usage conforme aux dispositions implique d'observer les conditions de fonctionnement dictées par le fabricant ainsi que d'effectuer régulièrement des travaux de nettoyage, d'entretien et de maintenance.

Toute intervention ou modification apportée à l'installation par un personnel de maintenance non autorisé exclut la responsabilité du fabricant concernant les dommages qui pourraient en résulter.



INSTRUCTION

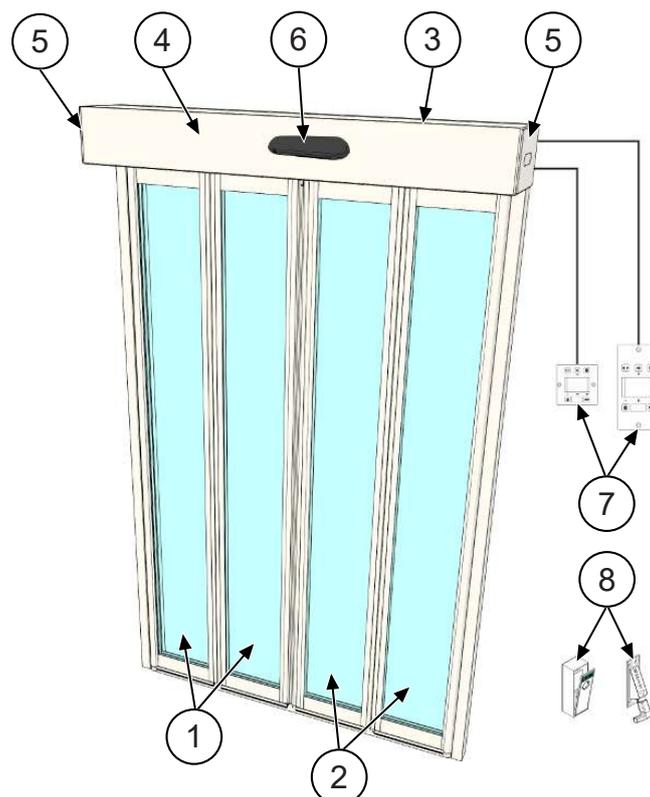
Le fonctionnement d'une porte automatique en combinaison avec un portillon incorporé ne peut avoir lieu que si ce dernier se trouve en position sécurisée.

3.2 Composants

Le mécanisme pour porte pliante automatique FTA/FBO se compose des composants principaux suivants :

Système de commande :	Système de commande intelligent à apprentissage automatique réglé par microprocesseur.
Unité d'entraînement :	Moteur d'entraînement CC, maintenance minimale, avec mesure électronique de la course de la porte et circuit de protection thermique intégré.
Alimentation :	Alimentation électrique compacte avec filtre d'entrée intégré et dispositif de protection contre les surtensions.
Unité de commande :	Possibilité de choisir entre une unité de commande électronique programmable ou mécanique simple.
Dispositif de verrouillage (option) :	Dispositif de verrouillage électromécanique. La poulie de la courroie crantée est bloquée.
Batterie (en option) :	Pour maintenir les fonctions automatiques de la porte en cas de panne de courant.
Technique sensorielle :	Des dispositifs de sécurité esthétiques et à protection automatique avec sensibilité réglable assurent un fonctionnement optionnel, sans défaut et sûr de l'installation de la porte.

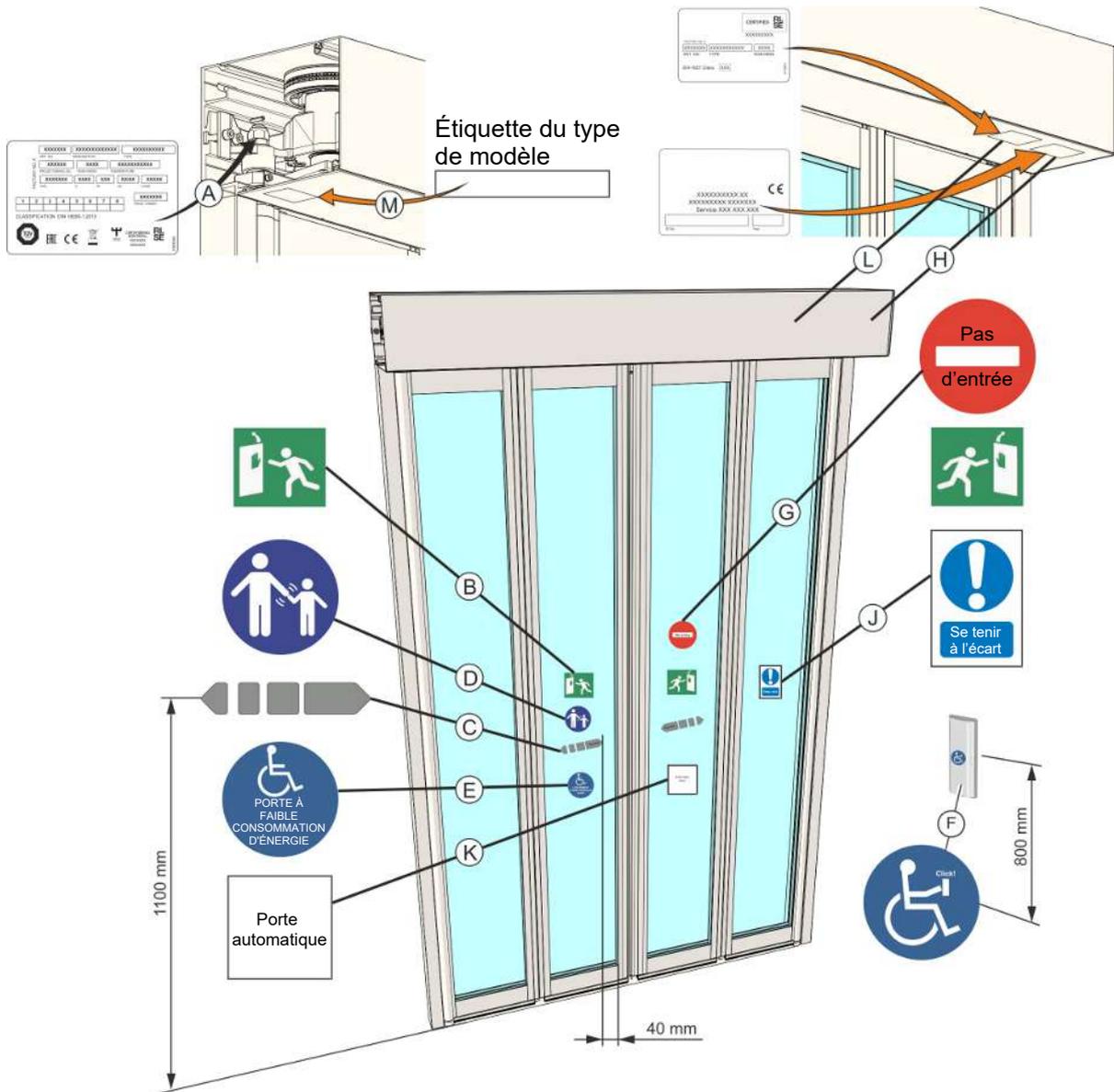
3.3 Présentation générale



Élément	Description
1	<u>FTA</u> 107 Vantail de porte gauche <u>FBO</u> 108 Vantail de porte gauche
2	FTA107 Vantail de porte droit FBO108 Vantail de porte droit
3	Opérateur de porte FTA20 Opérateur de porte FBO20
4	Boîtier FTA Boîtier FBO
5	Embout d'extrémité gauche Embout d'extrémité droit
6	Capteur combiné <u>RIC</u> 290
7	Unité de commande électronique <u>BDE-D</u> avec écran
8	Déverrouillage manuel, HE/HEI

3 Description

3.4 Signalisation



Étiquette	Description	Exigences ?
Vérifier que la signalisation requise est en place et intacte. La mention « Obligatoire » indique que la signalisation est imposée par des directives européennes ou par une législation nationale équivalente hors Union européenne.		
A	Étiquette du produit	Obligatoire
B	Évacuation d'urgence	Obligatoire, si la porte est homologuée comme issue de secours.
C	Autocollant de porte d'entreprise	Obligatoire, si applicable, pour signaler la présence de verre (apposé à toutes les sections vitrées mobiles).
D	Surveillance des enfants	Obligatoire, conformément à la réglementation nationale. Recommandé, si l'analyse des risques montre une utilisation par des enfants (apposé des deux côtés de la porte).
E	Opérateur conçu pour les personnes handicapées	Recommandé, le cas échéant (apposé des deux côtés de la porte).
F	Déclenchement par des personnes handicapées	Recommandé, le cas échéant.

Étiquette	Description	Exigences ?
G	Sens interdit, identifiant la circulation en sens unique	Obligatoire au Royaume-Uni et aux États-Unis, le cas échéant. Non inclus dans le produit.
H	Étiquette du produit local	Obligatoire, selon la législation nationale.
J	Se tenir à l'écart	Obligatoire au Royaume-Uni, le cas échéant. Non inclus dans le produit.
K	Porte automatique	Obligatoire au Royaume-Uni, le cas échéant. Non inclus dans le produit.
L	Étiquette anti-effraction	Obligatoire, si système résistant aux infractions.
M	Étiquette du type de modèle	Obligatoire

3.5 Description des fonctions

En mode de fonction standard « Automatique », le système de porte est ouvert par un organe de déclenchement (par ex. radar) qui réagit à l'approche de personnes ou d'objets. La porte se ferme après la temporisation, à condition qu'aucune autre impulsion d'ouverture ne soit reçue ou que personne ne pénètre dans le champ de balayage du détecteur de présence.

En mode de fonction « Verrou », la porte ne peut être ouverte qu'au moyen d'un contact à clé optionnel (SSK). La porte se ferme après la temporisation SSK, à condition qu'aucune autre impulsion d'ouverture ne soit reçue ou que personne ne pénètre dans le champ de balayage du détecteur de présence.

Un obstacle des vantaux de porte pendant la **fermeture** entraîne une réouverture immédiate (inversion automatique). La position de l'obstacle est enregistrée par l'opérateur de porte et cette position est approchée lentement lors de la fermeture suivante. Un obstacle dans les vantaux de porte pendant l'**ouverture** entraîne un arrêt immédiat.

Un dispositif de déverrouillage mécanique offre une protection contre le coincement entre le mur et la porte ouverte.

3.5.1 Ouverture de la porte sécurisée FBO en cas d'urgence

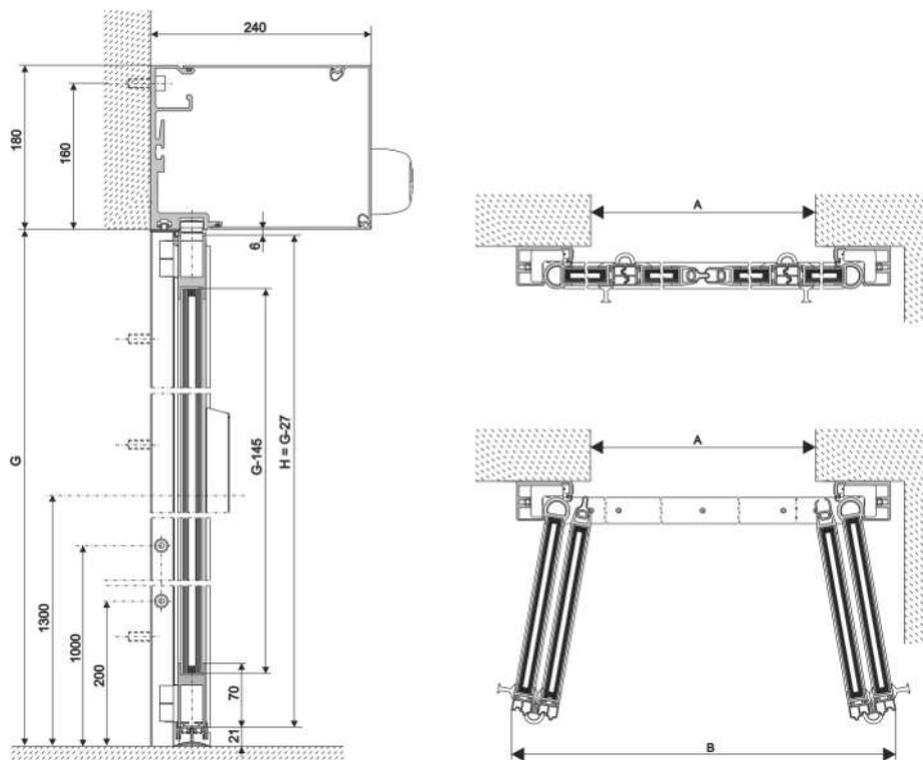
La porte pliante FBO a été spécialement conçue pour être utilisée dans les issues de secours.

Normalement, les vantaux de porte sont ouverts et se rabattent vers l'intérieur. En cas d'urgence, la voie d'évacuation est ouverte en déverrouillant la garniture de porte supérieure de son dispositif de blocage par une légère pression sur les battants de la porte, qui s'ouvrent alors en même temps que la garniture de porte.

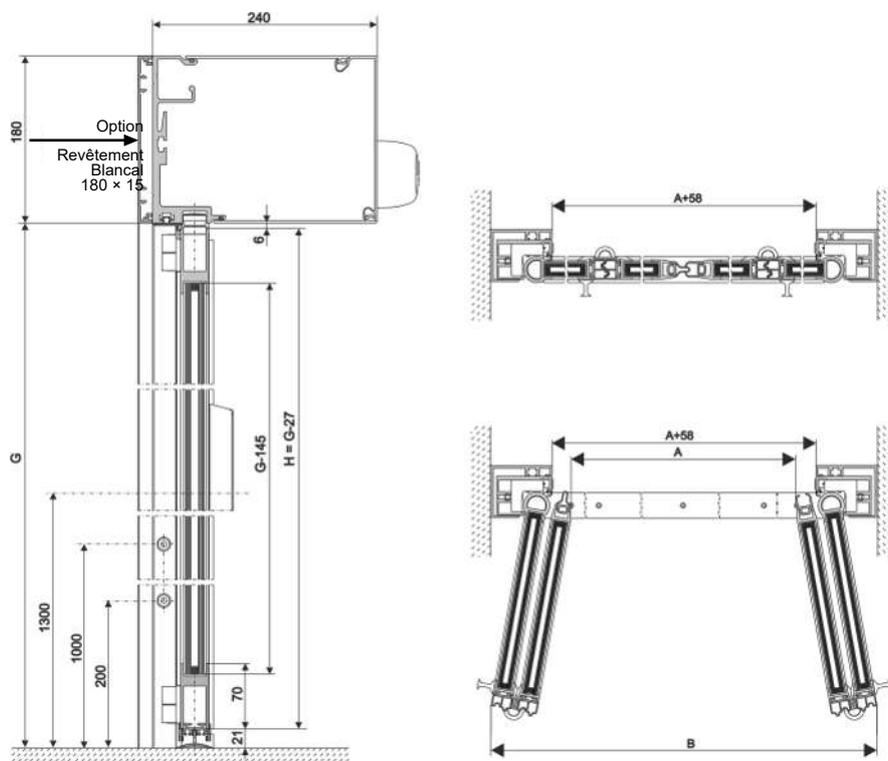
3 Description

3.6 Montage mural et autoporteur FTA

3.6.1 Montage mural FTA

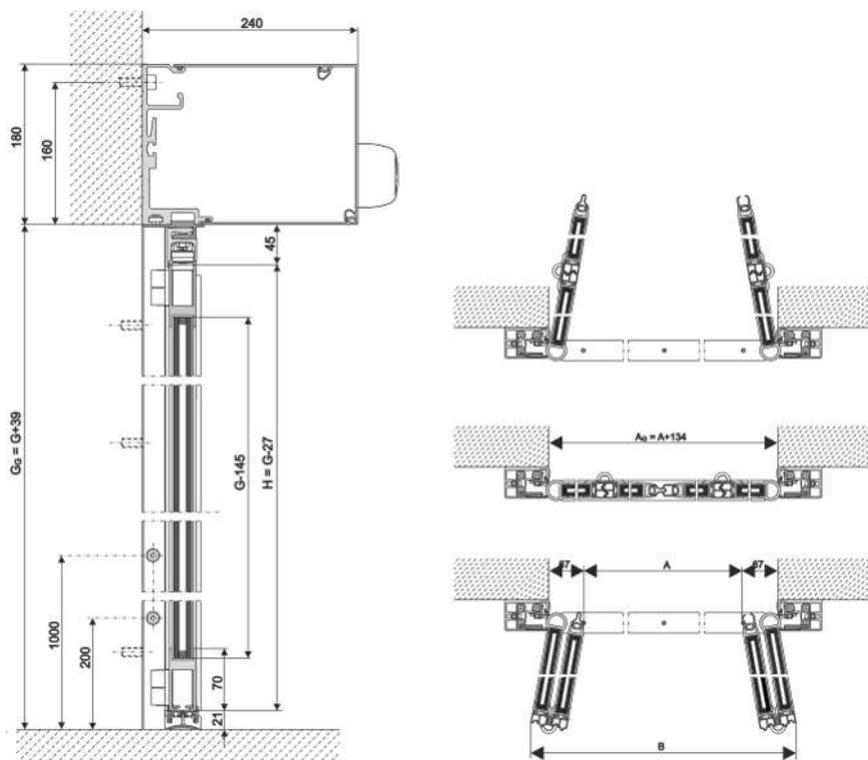


3.6.2 Montage autoporteur FTA

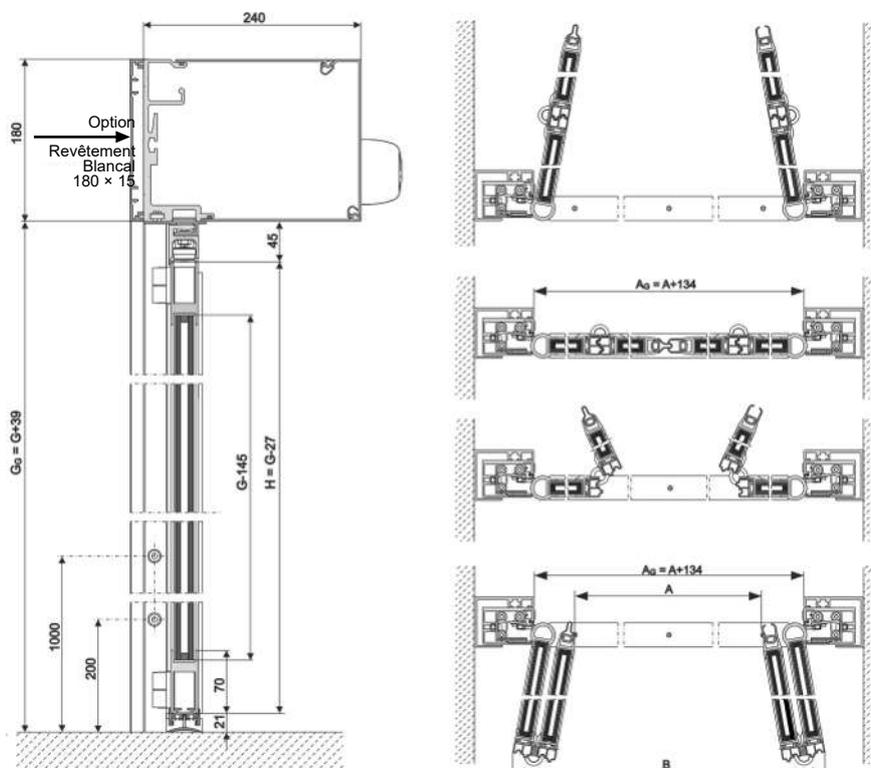


3.7 Montage mural et autoporteur FBO

3.7.1 Montage mural FBO



3.7.2 Montage autoporteur FBO



4 Options

Le système est conforme à toutes les réglementations de sécurité applicables, mais il est possible d'améliorer la sécurité et le confort avec les extensions.

Contactez la société locale pour obtenir une description détaillée.

Les options possibles sont les suivantes :

- Différents boîtiers
- Boîtier ABS + HE
- Surveillance du vantail de porte
- Verrouillage et surveillance des capots
- Déverrouillage de secours mécanique
- Porte pliante ATE20 avec branchement CAN
- Butée pivotante
- Détecteurs de mouvement sur les vantaux de porte

Pour plus de détails sur les différentes options, veuillez contacter notre centre de dépannage.

5 Cahier des charges

5.1 Données techniques

Fonction	Plage	Dimension du pas	Réglage d'usine
Vitesse d'ouverture	3-70 cm/s	1,75 cm/s	50 cm/s
Vitesse de fermeture	3-50 cm/s	1,25 cm/s	40 cm/s
Largeur d'ouverture réduite	Environ 2 % - 100 %	Env. 4-10 cm Étapes selon la position du vantail	62,5 %
Temporisation de la porte	0-20 s	0,5 s	1 s
Temporisation de porte SSK	0-20 s	0,5 s	10 s

Tension réseau (230V) :	100-240 VCA, 50/ 60 Hz
Puissance nominale :	90 VA
Plage de température :	-15° à +50 °C
Plage d'humidité :	Jusqu'à 85 % d'humidité relative, sans condensation

6 Fonctionnement

6 Fonctionnement

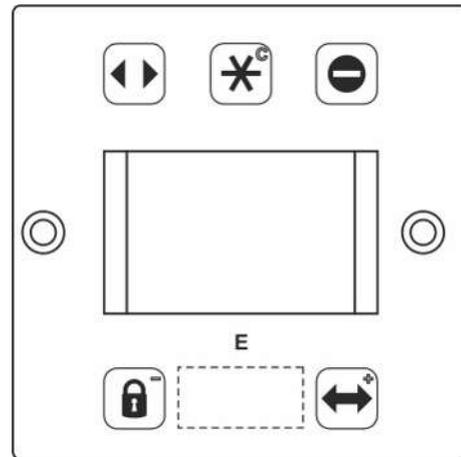
6.1 Description BDE-D

L'unité de commande électronique BDE-D est une unité d'utilisation facile d'entrée et de sortie destinée à la commande et à la programmation des appareils de commande dans les entraînements.

Des touches disposées logiquement permettent un maniement intuitif de la porte et de la navigation au moyen de la structure de menu spécifique à l'entraînement. L'afficheur LDC à rétroéclairage transmet des indications et informations relatives à l'état de la porte au moyen de symboles et en langage clair.

Plusieurs langues sont disponibles au choix, ce qui d'une part augmente la convivialité et d'autre part facilite les interventions de service.

La liaison avec les appareils de commande se fait chaque fois via le bus CAN.



6.2 Sélection des modes de fonctionnement

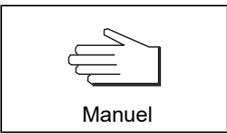
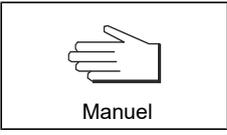
Clé	Mode de fonctionnement	Symbole à l'écran	Fonction
	Ouverture permanente	 Ouverture permanente	Le système reste ouvert jusqu'à ce qu'un autre mode de fonction soit sélectionné.
	Largeur d'ouverture réduite	 Automatique	Accès libre à travers le système dans les deux sens. Largeur d'ouverture réduite.
	Sens unique	 Sens unique	L'installation ne s'ouvre que dans un seul sens (par ex. pour l'heure de fermeture du magasin).
	Verrouillé	 Verrouillé	Le système est fermé et verrouillé (s'il y a un dispositif de verrouillage). Le système reste verrouillé même en cas de panne de courant.
	Automatique	 Automatique	Accès libre à travers le système dans les deux sens. Largeur d'ouverture maximale.
	Touche Menu		Accès au menu des paramètres. Activation du verrou de fonctionnement. Réinitialiser l'unité de commande. Redémarrer le BDE-D.



INSTRUCTION

La largeur d'ouverture réduite est également efficace avec les modes de fonctionnement (Sens unique) et (Ouvert en permanence).

6.3 Sélection des fonctions spéciales (BDE-D)

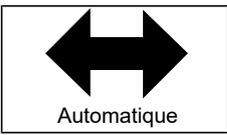
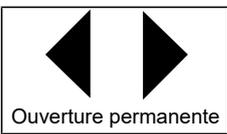
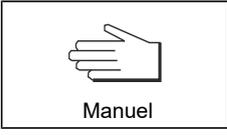
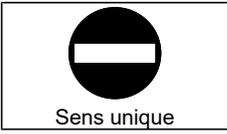
Fonctionnement par touche	Fonction	Affichage	Description
	Mode manuel		<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer deux fois sur la touche. – Le système s'ouvre/s'arrête à la 2e pression sur la touche. – Le système peut être commandé manuellement. <p>Retour à un autre mode de fonction.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Déclenchement de la touche sélectionnée (p. ex. automatique).
	Mode manuel		<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer sur la touche pendant 2 secondes. – Le système peut être commandé manuellement. <p>Retour à un autre mode de fonction.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Déclenchement de la touche sélectionnée (p. ex. automatique).
	Porte simple avec ouverture		<ul style="list-style-type: none"> – Le système est fermé et verrouillé. – 1 pression sur la touche déverrouille le système (si disponible). – Un cycle d'ouverture/fermeture est effectué. – Une fois fermé, le système se verrouille à nouveau.

6.4 Modes de fonctionnement et fonctions des clés

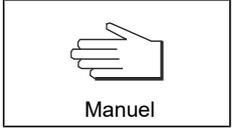
Les touches de l'unité de commande BDE-D servent à régler les modes de fonctionnement du système de porte dans le menu principal. Les paramètres du système de porte sont définis dans le sous-menu.

Les fonctions des touches sont réparties entre le menu principal et le sous-menu.

Menu principal

Clé	Nom	Fonctionnement	Fonction	Affichage sur LCD
	Touche automatique	Appuyer sur la touche 1 x	Fonctionnement automatique via les capteurs.	
	Touche Ouverture permanente	Appuyer sur la touche 1 x	Pour l'opérateur de portes coulissantes et l'opérateur de portes battantes : ouverture permanente, capteurs désactivés.	
		Appuyer 2 fois sur la touche ou la maintenir enfoncée pendant 2 secondes	Pour opérateur de portes coulissantes : Mode manuel.	
	Touche Sens unique	Appuyer sur la touche 1 x	Passage possible uniquement à partir d'une direction.	

6 Fonctionnement

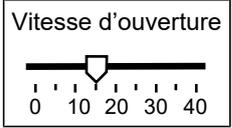
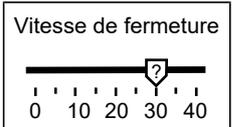
Clé	Nom	Fonctionnement	Fonction	Affichage sur LCD
	Touche de verrouillage	Appuyer sur la touche 1 x	Porte fermée, capteurs désactivés.	 Verrouillé
		Appuyer à nouveau sur la touche	La porte s'ouvre à nouveau, se ferme et se verrouille à nouveau. Peut être ouverte à l'aide d'une clé (en option).	 Verrouillé
	Touche étoile	Appuyer sur la touche 1 x	Pour opérateur de portes coulissantes : Largeur d'ouverture réduite.	 Automatique
		Appuyer sur la touche 1 x	Pour l'opérateur de portes battantes : Mode manuel.	 Manuel
	Touche Menu	Redémarrer le dispositif de contrôle : Appuyer sur la touche pendant 5 secondes Redémarrer le BDE : Appuyer sur la touche pendant 12 secondes	Accès au menu des paramètres. Activer le blocage de la commande. Redémarrer l'unité de commande. Redémarrer le BDE-D.	

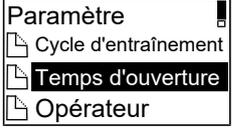
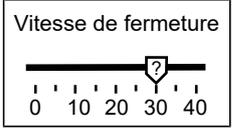
Sous-menu



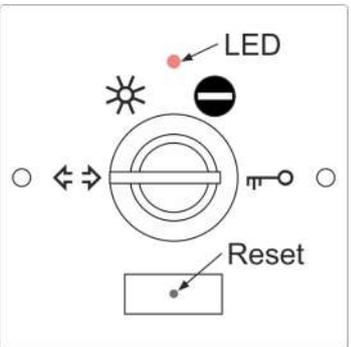
INSTRUCTION

Le système revient automatiquement au menu principal 3 minutes après la dernière saisie.

Clé	Nom	Fonctionnement	Fonction	Affichage sur LCD
	Touche Entrée	Appuyer sur la touche 1 x pour passer au sous-menu suivant.	Sélectionner l'élément de menu, confirmer la saisie.	Vitesse d'ouverture 
	Touche Plus	Appuyer sur la touche 1 x pour descendre.	Permet de naviguer vers le bas dans le menu.	Paramètre 
		Appuyer sur la touche 1 x pour augmenter la valeur.	Déplacer le curseur vers la droite pour augmenter la valeur.	Vitesse de fermeture 

Clé	Nom	Fonctionnement	Fonction	Affichage sur LCD
	Touche Moins	Appuyer sur la touche 1 x pour monter.	Permet de naviguer vers le haut dans le menu.	
		Appuyer sur la touche 1 x pour réduire la valeur.	Déplacer le curseur vers la gauche pour réduire la valeur.	
	Touche Effacer	Appuyer sur la touche 1 x pour revenir au menu précédent.	Quitter l'élément de menu sans enregistrer.	

6.5 Modes de fonctionnement

	<p>L'unité de commande mécanique BDE-M est équipée d'un interrupteur à clé. Cet interrupteur à clé permet de régler les différents modes de fonction. L'interrupteur à clé peut être retiré dans n'importe quelle position.</p> <p>Indicateur de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'éclairage LED s'allume lorsque la tension du réseau ou de la batterie est présente. <p>Effectuer la réinitialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ce bouton caché est actionné au moyen d'un clip d'environ 25 mm de long. – Pour ce faire, il y a un petit trou au milieu du logo. – Si la touche est enfoncée pendant environ 5 secondes, le régulateur est redémarré (redémarrage du logiciel). Les réglages enregistrés sont conservés.
--	--

Clé	Mode de fonctionnement	Fonction
	Mode automatique avec largeur d'ouverture ouverte totale.	Ce mode de fonction correspond au fonctionnement standard. L'activation d'un dispositif de déclenchement (p. ex. RIC 290 , RAD 290) entraîne l'ouverture de la porte. Lorsque la temporisation est écoulée, la porte se referme.
	Ouverture en permanence et fonctionnement manuel.	La porte s'ouvre et reste en position ouverte. Elle peut ensuite être déplacée manuellement.
	Sens unique	L'ouverture de la porte n'est possible qu'en actionnant l'élément de déclenchement situé à l'intérieur de la porte ou via un contact à clé optionnel (SSK).
	Verrouillé	La porte se verrouille automatiquement après sa fermeture. Seul le contact à clé (SSK) permet de déclencher une ouverture avec la dernière largeur ouverte valable. Attention : En cas de coupure de courant , l'ouverture de la porte à l'état verrouillé, sans batterie supplémentaire ou sans déverrouillage manuel, n'est plus garantie !

6 Fonctionnement

6.6 Blocage/Déverrouillage de l'unité de commande par clavier



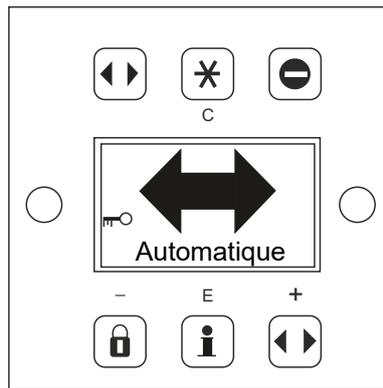
INSTRUCTION

Le verrouillage d'une porte avec fonction issue de secours n'est pas autorisé. Le fonctionnement d'une porte avec fonction issue de secours ne serait plus possible.

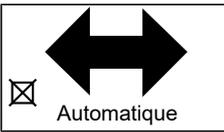
Afin d'éviter le verrouillage involontaire des portes pendant l'utilisation du bâtiment, le choix du mode de fonction pour les sorties de secours doit être protégé conformément à la norme DIN EN 16005.

Il incombe à l'opérateur de la porte automatique avec fonction issue de secours de verrouiller l'unité de commande en position « Automatique » lorsque le bâtiment est en service.

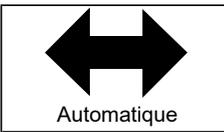
Si le mode de fonction "Verrouillé" est présent, il doit être protégé par un code d'accès afin que seul le personnel autorisé puisse définir un autre mode de fonction.



Verrouillage de l'unité de commande

Ordre des touches	Affichage	Description
  		<ul style="list-style-type: none"> – Le panneau de commande est verrouillé. – L'état verrouillé du <u>BDE-D</u> s'affiche à l'écran. – Une manipulation involontaire de l'unité de commande est rendue plus difficile.

Déverrouillage de l'unité de commande

Ordre des touches	Affichage	Description
  		<ul style="list-style-type: none"> – Le panneau de commande est déverrouillé. – L'état déverrouillé du <u>BDE-D</u> s'affiche à l'écran. – Il est possible de sélectionner librement les modes de fonction et les fonctions spéciales.



INSTRUCTION

Le système reste dans le mode de fonction sélectionné auparavant.

6.7 Blocage de l'unité de commande par interrupteur à clé (option)



INSTRUCTION

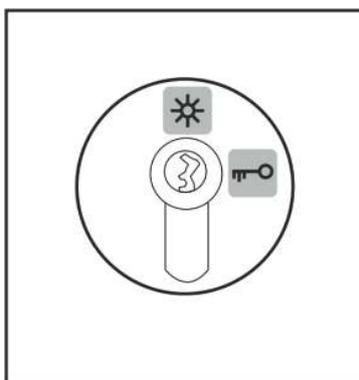
Le verrouillage d'une porte avec fonction issue de secours n'est pas autorisé. Le fonctionnement d'une porte avec fonction issue de secours ne serait plus possible.

Afin d'éviter le verrouillage involontaire des portes pendant l'utilisation du bâtiment, le choix du mode de fonction pour les sorties de secours doit être protégé conformément à la norme DIN EN 16005.

Il incombe à l'opérateur de la porte automatique avec fonction issue de secours de verrouiller l'unité de commande en position « Automatique » lorsque le bâtiment est en service.

L'unité de commande BDE-D peut être protégée efficacement contre l'ajustement non autorisé du mode de fonction par un verrou de commande externe.

Si le mode de fonction « Verrouillé » est présent, il doit être protégé par un interrupteur à clé afin que seul le personnel autorisé puisse régler un autre mode de fonction.



6.8 Niveau de programmation

L'accès au plan de programmation est possible par une séquence de touches :

Déclenchement par touche			Fonction
			Accès au plan de programmation.
Touche + et -			Naviguer dans les fonctions.
			Confirmer le choix.

6.8.1 Fonctions du menu

Fonction	Plage	Dimension du pas	Réglages d'usine
Vitesse de fermeture	0-40	1	20
Largeur d'ouverture réduite Réglage préférentiel : touche puis + et - pour naviguer vers le haut et vers le bas dans le menu. Dans le plan de programmation, utiliser + et - pour régler la largeur d'ouverture. Après confirmation de l'entrée, la porte passe EN LIGNE jusqu'à atteindre la largeur d'ouverture.	0-40	1	26 RED 40
Temporisation d'ouverture de la porte.	0-40	1	0
Temporisation d'ouverture de la porte SSK.	0-40	1	4
Vitesse d'ouverture.	0-40	1	36

6 Fonctionnement

6.8.2 Réglages

Après la sélection via le menu, la valeur peut être modifiée en appuyant plusieurs fois sur les touches + et -.

Lorsque vous appuyez sur cette touche, la valeur s'affiche instantanément.

Pour quitter ce niveau, appuyer brièvement sur la touche  ou, si aucune opération n'a eu lieu après une période prolongée.

7 Contrôle et maintenance

L'inspection et la maintenance régulières du système par du personnel formé et autorisé par le fabricant sont la meilleure garantie d'une longue durée de vie et d'un fonctionnement sûr et sans problème.

Les inspections et la maintenance sont requises sur la base des exigences légales respectives et du cahier des charges du fabricant.

7.1 Vérification des fonctions et de la sécurité

7.1.1 Généralités



DANGER

Choc électrique!

En cas de contact avec des pièces sous tension, il y a un danger immédiat de mort par électrocution. L'endommagement ou le retrait de l'isolation ou de composants individuels peut mettre la vie en danger.

- a) Avant de commencer à travailler (nettoyage, maintenance, remplacement) sur les parties actives des systèmes et équipements électriques, assurez-vous que tous les pôles sont hors tension et que cette mise hors tension est maintenue pendant toute la durée des travaux.
- b) Tenir l'humidité à l'écart des parties vivantes. Cela peut entraîner un court-circuit.
- c) Ne jamais ponter les fusibles ou les mettre hors service.
- d) Ne branchez pas l'alimentation électrique avant que tous les travaux ne soient terminés.
- e) Seuls les travaux sur le système électrique doivent être effectués par du personnel qualifié.



INSTRUCTION

Les inspections et maintenances spécifiques ne peuvent être effectuées que par un spécialiste ou une personne formée à cet effet. L'habilitation de ces personnes est effectuée exclusivement par le fabricant. L'étendue, le résultat et la durée des inspections et maintenances périodiques doivent être consignés dans un carnet d'inspection et une liste de contrôle. Ces documents doivent être conservés par l'exploitant.



INSTRUCTION

Selon les spécifications du fabricant, l'intervalle de test et/ou d'entretien est d'au moins 1 à 2 fois par an.



INSTRUCTION

Les pièces de rechange et d'usure recommandées et planifiées peuvent être demandées auprès de votre centre de service.

Selon la législation en vigueur, l'exploitant d'un système de porte automatique est responsable de son entretien et de sa sécurité.

Le soin apporté par l'opérateur à l'installation permet d'éviter les accidents ou les défauts.

7 Contrôle et maintenance

Tests

Type de test	Mesure
Inspection visuelle	Vérifier l'état des vantaux, des guides, des paliers, des dispositifs de limitation, des capteurs et de la sécurisation des points d'écrasement et de cisaillement.
Inspection mécanique	Vérifier que les fixations sont bien ajustées.
Contrôle de sécurité (sorties et voies d'évacuation)	Vérifier que les capteurs, les dispositifs de sécurité et les dispositifs de surveillance sont bien ajustés et qu'ils ne sont pas endommagés.
Test de fonctionnement	Vérifier le fonctionnement des interrupteurs, des opérateurs, des contrôleurs, des dispositifs d'alimentation ou de stockage de l'énergie et des capteurs. Vérifiez également le réglage des dispositifs de sécurité et le réglage de toutes les séquences de mouvement, y compris les points finaux.
Essai de fonctionnement	L'examen final global est effectué.

Service

Type de service	Mesure
Réglage et nettoyage	Nettoyer et ajuster les roulements, les points de glissement et la transmission de puissance. Vérifier les vis de fixation correspondantes et les resserrer si nécessaire.

À des fins de documentation et d'information, les travaux d'essai et d'entretien ainsi que l'état du système sont consignés dans un carnet d'essai. Le carnet d'essai doit être conservé pendant au moins un an ou jusqu'au prochain essai/entretien.

7.1.2 Contrôle technique mensuel

Test/vérification	Procédure	Résultat attendu
Détecteur de mouvement	<ul style="list-style-type: none"> – Marcher à vitesse normale vers la porte (des deux côtés) 	<ul style="list-style-type: none"> – Le capteur doit couvrir toute la largeur du passage – La porte s'ouvre en temps utile et à une vitesse appropriée pour permettre un passage sans entrave
Vantaux de porte/parties fixes	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'état du vitrage – Vérifier l'état des joints et des profilés 	<ul style="list-style-type: none"> – Pas de dommages au verre – Pas de joints déchirés (empêche les pertes d'énergie) – La porte est la « vitrine » de votre entreprise. S'assurer qu'elle est maintenue en parfait état
Habillage du mécanisme	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier la fixation de l'habillage du mécanisme 	<ul style="list-style-type: none"> – Il doit être complètement fermé et s'enclencher correctement dans les charnières
Vantail de protection (en option – selon le pays)	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'état mécanique du vantail de protection – Vérifier en particulier le mécanisme de fermeture 	<ul style="list-style-type: none"> – Un vantail de protection doit protéger contre tous types de risques d'écrasement et de cisaillement



Travaux d'inspection semestrielle (FBO)

Test/vérification	Procédure	Résultat attendu
Déverrouillage manuel HEI 	– Tirer fermement sur le portillon de déverrouillage	– Déverrouillage de la porte – La porte battante peut être ouverte manuellement

7.1.3 Contrôle des dispositifs de sécurité



INSTRUCTION

Le technicien de maintenance est responsable de l'installation et du contrôle corrects.

Les nouvelles installations doivent être entièrement conformes à la norme EN 16005. La mise en service de la porte doit être effectuée avec l'opérateur de la porte, qui doit approuver toutes les fonctions de la porte.

Les installations existantes doivent être contrôlées avec précision lors des travaux d'entretien et de maintenance officiels et, si nécessaire, une analyse des risques doit être effectuée pour offrir au client la possibilité de mettre la porte en conformité avec la norme EN 16005 en termes de sécurité.

- Pays dans lesquels la norme DIN 18650 est encore valable:
Analyse des risques selon les directives de la machine en référence à la norme DIN 18650 - Remplir le rapport d'essai et le faire signer par le client. Un exemplaire est remis au client. Le protocole d'inspection et la liste de contrôle se trouvent dans les instructions d'entretien. En outre, les fonctions du chapitre suivant, si elles sont disponibles et non déjà couvertes par l'analyse des risques susmentionnée, doivent être vérifiées:
- Contrôle de l'inversion à la fermeture et de l'arrêt à l'ouverture.
L'obstruction des vantaux de la porte pendant la **fermeture** entraîne une réouverture immédiate (inversion automatique).
La position de l'obstacle est enregistrée dans l'entraînement de la porte et cette position est approchée en douceur lors de la prochaine opération de fermeture.
L'obstruction des vantaux de la porte pendant l'**ouverture** entraîne un arrêt immédiat.

7.2 Obligations de l'exploitant

La protection des personnes exige le respect des normes et des directives pour les installations accessibles au public.

La responsabilité de l'exécution du contrôle et de l'entretien incombe à l'opérateur de l'installation.



INSTRUCTION

Selon la norme EN 16005 / DIN 18650, le système doit être contrôlé par un expert avant la première mise en service et ensuite selon les instructions du fabricant ou au moins une fois par an.



INSTRUCTION

L'installation doit être contrôlée pendant le contrôle de fonctionnement et de sécurité afin de détecter tout déséquilibre et tout signe d'usure ou de détérioration des câbles, des ressorts et des pièces de fixation.

L'installation ne doit PAS être utilisée si des travaux de réparation ou de réglage doivent être effectués.



PRUDENCE

Risque de dysfonctionnements, de dommages matériels ou de blessures!

Un nettoyage ou un entretien insuffisant ou négligent du système peut entraîner des dysfonctionnements, des dommages matériels ou des blessures.

- a) Vérifier régulièrement si les capteurs sont encrassés et les nettoyer, si nécessaire.
- b) Éliminer toute accumulation de saletés dans le rail au sol ou sous le tapis de sol.
- c) Maintenir le système exempt de neige et verglas.
- d) N'utiliser aucun produit de nettoyage agressif ou caustique.
- e) N'utiliser du sel ou des gravillons que sous restrictions.
- f) Poser le tapis de sol sans plis et à fleur du sol.
- g) Ne pas placer ou fixer de dispositifs tels qu'échelles ou autres contre le système pour le nettoyer.

Tâches de l'opérateur du système

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Maintenance et nettoyage des capteurs pour la sécurité et le déclenchement	Opérateur du système	Toutes les semaines, ou selon les besoins	Non
Contrôle de fonctionnement et de sécurité	Opérateur du système	Tous les mois	Non
Test de fonctionnement des dispositifs coupe-feu	Opérateur du système	1x par mois, ou selon les normes et directives spécifiques du pays	Non

Tâches de la personne qualifiée

L'inspection est effectuée conformément aux instructions d'essai du fabricant.

L'inspection a généralement lieu en même temps que l'entretien du système.

L'inspection permet également de vérifier qu'aucune modification n'a été apportée au système depuis la dernière inspection et qu'il répond aux exigences actuelles en matière de sécurité.

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Test d'acceptation	Personne qualifiée	Après le montage du système de portes prêt à fonctionner	Oui
Service	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection)	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) des systèmes de portes dans les voies d'évacuation	Personne qualifiée	2 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui

Tâche	Personnel	Date de mise en œuvre	Enregistrement dans le registre d'inspection
Test des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Test (inspection) des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui
Maintenance des portes coupe-feu	Personne qualifiée	1 x par an, ou selon les normes et directives spécifiques au pays	Oui

7.3 Expert mandaté

Les experts sont des personnes:

- qui, sur la base de leurs formations, connaissances, expériences et activités professionnelles, effectuent de façon appropriée les inspections pour lesquelles ils ont été mandatés, et qui sont à même d'identifier et évaluer les dangers potentiels.
- qui possèdent des connaissances dans le domaine des systèmes de portes automatiques, qui connaissent les législations nationales en matière de santé et de sécurité au travail, les directives nationales de prévention des risques professionnels, les règles reconnues de la technique et les directives qui leur sont applicables (p. ex. les règles BG, les normes DIN ou EN, les prescriptions VDE ou autres prescriptions dictées par les États parties à l'accord sur l'Espace économique européen), et qui sur la base des ces connaissances sont en mesure d'évaluer l'état de sécurité des systèmes de portes automatiques.

Ces personnes peuvent être des techniciens qualifiés employés par le fabricant ou le fournisseur, des techniciens employés par l'exploitant et qualifiés, formés et autorisés par le fabricant, ou du personnel compétent en la matière.

Les experts établissent leur expertise sur la sécurité du fonctionnement et des personnes de façon objective et indépendante - p. ex. sans tenir compte de considérations économiques.

7.4 Carnet d'entretien

L'étendue, les résultats et les dates des inspections périodiques doivent être documentés et conservés par l'opérateur dans un livret d'entretien et d'inspection.

Les résultats doivent être communiqués par écrit à l'entrepreneur/l'exploitant.

L'entrepreneur/l'exploitant exige le rapport d'inspection (liste de contrôle) pour prouver que l'inspection périodique a été effectuée et/ou comme documentation pour les autorités de construction ou les assurances accidents et responsabilité civile, etc.



INSTRUCTION

L'exemple suivant d'un livret d'entretien sert uniquement de modèle.

Conformément aux réglementations locales, un tel livret d'entretien doit être joint à l'installation de la porte et toutes les interventions et contrôles récurrents doivent y être consignés.

Date	Description de l'erreur/numéro de statut	Diagnostic des pannes/maintenance/contrôles récurrents	Défauts corrigés/ Pièces remplacées	Signature du technicien de dépannage

7 Contrôle et maintenance

7.5 Entretien et inspection régulière

Une inspection de sécurité doit être effectuée avant la première mise en service et selon les besoins, ainsi que les règlements applicables - **mais au moins deux fois par an**. Nous recommandons de faire effectuer l'entretien en même temps.

Une inspection de sécurité doit être effectuée par un technicien de service compétent ou un partenaire autorisé.

Une maintenance à effectuer est affichée sur l'unité de commande BDE-D, si cette fonction a été activée. L'intervalle pour la sortie de ce message est défini par le nombre de cycles d'ouverture et/ou après l'écoulement d'un certain temps de fonctionnement.

Une inspection et un entretien réguliers du système par un personnel qualifié et autorisé par le fabricant, constituent la meilleure garantie d'une longue durée de vie et d'un fonctionnement sûr et sans problème.

Nous vous recommandons de conclure un contrat de service avec le centre de service responsable de votre région.



INSTRUCTION

La liste des pièces de rechange et d'usure recommandées et prévues se trouve en annexe ou peut être demandée à votre centre de service.

7.5.1 Maintenance FTA / FBO

En plus de la liste de contrôle de service ou maintenance générale, les contrôles et réglages suivants doivent être effectués :

Contrôles/ajustement	Intervalle
Vérifier que les fixations des montants latéraux sont bien ajustées.	1 an
Contrôler si le vantail de porte s'ouvre lorsque la porte est ouverte. Le cas échéant, poser une butée.	À chaque maintenance
Contrôler si les vantaux de porte sont fermés en parallèle.	À chaque maintenance
Vérifier que les deux écrous de réglage de la hauteur du vantail sont correctement bloqués.	À chaque maintenance
Vérifier l'ajustement du carter d'entraînement et s'assurer que les vantaux ne frottent pas lorsqu'ils sont ouverts.	Après chaque retrait du carter
Contrôler l'usure et le jeu des galets de guidage du guide central supérieur.	À chaque maintenance Remplacement après 5 ans
Contrôler le jeu des paliers des joints pliants.	À chaque maintenance Remplacement en cas de jeu de palier excessif
Vérifier les galets de guidage au sol et le rail de guidage et éliminer les saletés.	À chaque maintenance Remplacement des galets de guide au sol après 3 ans
Lors de l'ouverture, vérifier que le levier intérieur se désengage correctement lorsque les vantaux de porte sont ouverts.	À chaque maintenance Remplacement en cas de jeu excessif
Vérifier si le pêne n'a pas trop de jeu, de sorte que la porte s'écarte lors de l'ouverture et de la fermeture.	À chaque maintenance Remplacement en cas de jeu excessif
Vérifier la tension des deux courroies d'entraînement.	À chaque maintenance
Contrôler le jeu VRR.	À chaque maintenance
Contrôler si les vantaux de porte peuvent être ouverts manuellement en position « FERMÉ ». Si nécessaire, régler l'excentrique.	À chaque maintenance
Le reste de l'inspection est identique à celle des portes coulissantes.	À chaque maintenance

7.6 Conseils de nettoyage

L'ensemble du système de porte, y compris les capteurs et les dispositifs de sécurité, peut être nettoyé avec un chiffon humide et un détergent usuel (ne pas récuser, ne pas employer de solvants). Testez votre détergent au préalable sur une partie non visible. Les rails de guidage sont à préserver de la saleté.



INSTRUCTION

Pour l'exécution de ces travaux, il est recommandé de sélectionner les modes opératoires  (Verrouillé) ou  (Ouverture permanente), afin d'éviter d'éventuelles blessures dues à des mouvements incontrôlés de la porte.

7.7 Pièces d'usure et de rechange recommandées et planifiées



INSTRUCTION

Selon la version de la porte installée, toutes les pièces de rechange et d'usure répertoriées ne sont pas installées.

Pièce de rechange/d'usure	Intervalle
* <u>CO48</u> (silicone ou caoutchouc) * Dispositif de réserve d'énergie mécanique pour les issues de secours en France	1 an
* Poulie CO48	3 ans
Batterie	3 ans
Brosse antistatique	3 ans
Guidage vantail de porte (plastique)	3 ans
Patin de guidage	3 ans
Bille de blocage de sécurité (système antipanique <u>TOS</u>)	5 ans
Poulie	En cas d'usure
Courroie crantée	En cas d'usure
Roue, galet	En cas d'usure
Contre-galet	En cas d'usure
Rail	En cas d'usure
Chariot + Rail + Profilé isolant	En cas d'usure
Bride	En cas d'usure
Charnière (plastique) pour hauteur de bardage de 200 mm	En cas d'usure
Dispositif de verrouillage (<u>VRR</u>)	En cas d'usure
Moteur	En cas d'usure
Joint central de vantail	En cas d'usure
Profilé d'étanchéité latéral	En cas d'usure
Rail guide au sol	En cas d'usure
Barrière photoélectrique	En cas d'usure
Contrôler	En cas de défaillance
Unité de commande	En cas de défaillance
Boîtier en verre de sécurité vert BBGV	En cas de défaillance
Autres	En cas de défaillance

7.8 Clôture et consignation de l'entretien

- Reportez toutes vos notes, en particulier celles relatives à la présence de défauts, dans la liste de contrôle du livret d'inspection.
- Informez oralement l'exploitant / technicien de la présence de défauts.
- Signature du client et du technicien de service (expert).
- Remise des documents au client/à l'exploitant suite à l'essai de réception sur le lieu de montage.
- Remise des clés des éléments de commande.

8 Manœuvre d'urgence de la porte

Les portes sont équipées d'un dispositif d'ouverture d'urgence en fonction des règles de sécurité spécifiques à chaque pays (concept de sortie de secours, etc.).

8.1 Manœuvre d'urgence de la porte

En fonction des règles de sécurité spécifiques à chaque pays (concept de sortie de secours, etc.) les portes sont équipées d'un dispositif d'ouverture d'urgence.

8.2 Ouverture d'urgence avec alimentation électrique

En activant l'interrupteur d'ouverture d'urgence (en option), qui doit être placé à côté de l'installation, la porte s'ouvre tant que le mode de fonction « Verrouillé » n'a pas été sélectionné. Dans ce mode de fonction, la porte reste verrouillée.

Pour redémarrer l'installation, le commutateur d'ouverture d'urgence doit être réinitialisé manuellement, soit en le tournant, soit en le tirant (procédures différentes selon la version du commutateur ouvert).

8.3 Ouverture d'urgence avec batterie de secours (optionnelle) en cas de panne de courant

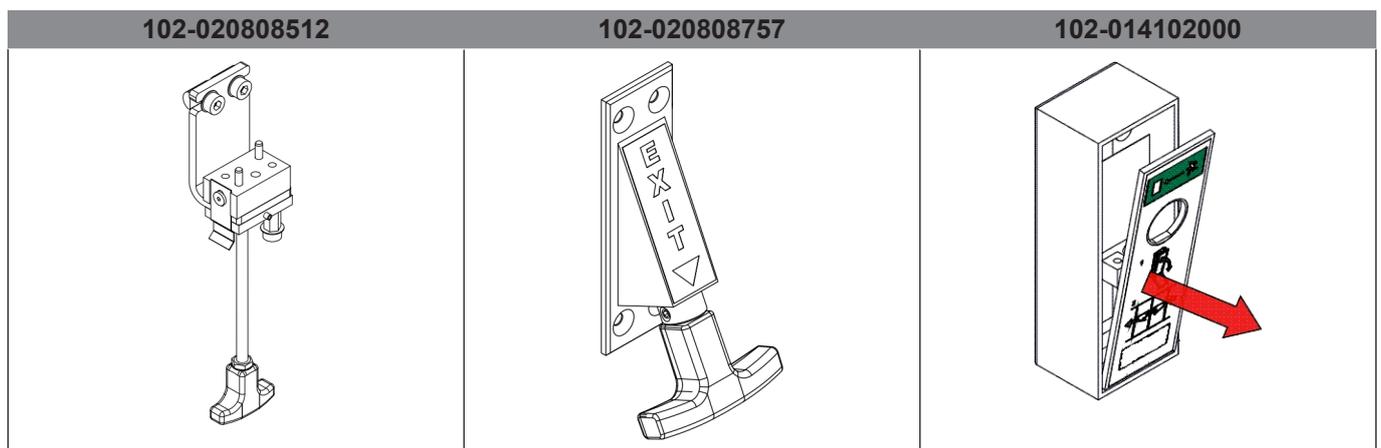
- Si une batterie de secours est installée et paramétrée comme « Service batterie », toutes les fonctions de la porte automatique restent disponibles.
- En cas de panne de courant, l'ouverture d'urgence est assurée par une batterie de secours qui ouvre la porte une fois (sauf si le programme est réglé sur « Verrouillé »).
- Le nombre d'ouvertures de porte dépend principalement du poids de la porte et de l'état de charge de la batterie.
- Le dernier fonctionnement de la porte en cas de batterie faible (capacité insuffisante) peut être sélectionné : « Ouvert » ou « Fermé ».
- Si la porte est à l'état « Verrouillé », elle peut être déverrouillée à l'aide de l'interrupteur à clé/du bouton-poussoir (en option).

8.4 Manœuvre d'urgence par cordon de commande (option)

Ce dispositif, disponible en plusieurs versions, est monté à l'intérieur et/ou à l'extérieur, et permet le déverrouillage de la porte selon la procédure ci-dessous.

8.4.1 Exemples de versions disponibles

Les versions disponibles sont illustrées ci-dessous. Elles sont en principe identiques dans leur fonction.



8 Manœuvre d'urgence de la porte

8.4.2 Exemple de marche à suivre pour ouverture d'urgence

Ouverture d'urgence

- Ouvrir le clapet de déverrouillage.
- Déverrouiller la porte en tirant le clapet de déverrouillage vers le bas.
- Affichage sur l'écran de la commande **BDE-D**.
→ Erreur n° 31 / Ouverture d'urgence
- La porte peut être ouverte manuellement.



8.4.3 Procédure d'ouverture d'urgence FBO

Ouverture d'urgence FBO

- Ouverture du portillon de déverrouillage
- La porte est déverrouillée en tirant le portillon de déverrouillage vers le bas
- Affichage sur l'unité de commande
→ Erreur 31/ARRÊT D'URGENCE
- La porte battante peut être ouverte manuellement



8.5 Fermeture manuelle

Situation initiale: L'alimentation électrique est présente. La porte reste bloquée en position ouverte.



INSTRUCTION

La procédure de fermeture manuelle de la porte varie en fonction du type de dysfonctionnement. Suivez les étapes décrites ci-dessous.

8.5.1 Fermeture manuelle – Étape 1

Clé	Fonction	Affichage	Description
	Mode manuel		<ul style="list-style-type: none"> – Appuyer sur la touche 2 x à la suite. – La porte peut être ouverte ou fermée manuellement. <p>Commande de porte temporaire (par exemple en cas de température extérieure basse)</p>
	Verrouillé		<ul style="list-style-type: none"> – Verrouillage de nuit – Appuyer <i>également</i> sur la touche « Verrouillé ». – Pousser la porte manuellement en position fermée. – La porte est fermée et verrouillée (si un dispositif de verrouillage est présent). <p>Avertir le service de dépannage. (Le numéro de téléphone s'affiche à l'écran)</p>



INSTRUCTION

Si la porte ne peut toujours pas être actionnée et verrouillée manuellement, exécuter les étapes décrites ci-dessous.

8.6 Fermeture et verrouillage de la porte

Procédure de fermeture et de verrouillage de la porte	
<ul style="list-style-type: none"> – Activer l'ouverture d'urgence. – Le dispositif de verrouillage est alors déverrouillé. 	
<ul style="list-style-type: none"> – Faire coulisser manuellement le vantail en position fermée. – Maintenir les vantaux en position fermée. 	

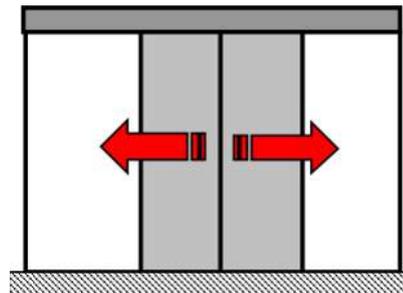
8 Manœuvre d'urgence de la porte

Procédure de fermeture et de verrouillage de la porte

- Fermer le portillon de déverrouillage.
- La porte est maintenant verrouillée.



- Vérifier manuellement si la porte est bien verrouillée.



INSTRUCTION

Même procédure pour les autres éléments de commande.

9 Dépannage

9.1 Affichage des erreurs et dépannage



INSTRUCTION

Vous trouverez des informations sur les textes d'affichage, l'état et les numéros d'erreur dans le livre B8A/102-020401152.

9.2 Comportement en cas de panne

En cas d'irrégularité ou de défaut, différents affichages apparaissent en fonction de l'unité de commande raccordée.



INSTRUCTION

Si un défaut met en péril la sécurité des personnes, le rideau doit être mis hors service. Il ne pourra être remis en service qu'après une élimination en règle des défauts et en l'absence de risques.



INSTRUCTION

Si le système effectue un mouvement d'ouverture ou de fermeture lent, il peut s'agir d'un test de redondance volontaire et automatique (autotest).

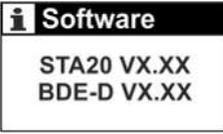
9.2.1 Affichage sur l'unité de commande

- L'avis d'état est affiché sur l'écran avec numéro d'état et texte.
- L'affichage alterne entre blanc et noir.
- Après 10 secondes le numéro de téléphone du centre S.A.V. compétent s'affiche en alternance.

9.2.2 BDE-D Diagnostic des pannes possible

- Grâce à l'affichage d'état, les dysfonctionnements peuvent être partiellement éliminés par l'utilisateur lui-même.
- En cas de doute, contacter le centre de dépannage responsable.
- Avant d'appeler, noter les informations qui s'affichent sur l'écran du sélecteur de mode numérique **BDE-D**. Ces informations fournissent au technicien des informations importantes pour un éventuel diagnostic des pannes.
- Si plusieurs messages d'état sont actifs en même temps, ils sont numérotés :
p. ex. erreur 1 / 2.
- Appuyer sur la touche E pour passer d'un message d'erreur à l'autre.

Exemple :

Quelles informations ?	Procédure	Comment sont-elles affichées ? (Exemple)
Texte et numéro d'état	Il s'affiche automatiquement sur le BDE-D .	
Versions logicielles	Appuyer sur le bouton suivant sur le BDE-D pendant 2 secondes. 	

9 Dépannage

9.2.3 Remise à zéro de l'unité de commande

Dans certains cas, le dysfonctionnement peut être corrigé par un redémarrage de l'unité de commande. Procéder comme suit :

- S'assurer que le revêtement de l'entraînement est fermé et que personne n'obstrue le système ou ne s'en approche, ce qui déclencherait l'ouverture du système.

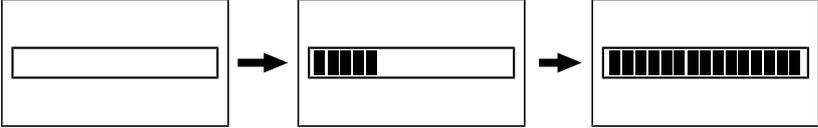
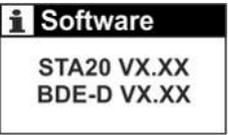
Clé	Sélection	Affichage
		Appui > 5 secondes
	Non	Non
	Oui	Réinitialiser l'unité de commande ?
		Oui

- Le redémarrage de l'installation est effectué.
- Le premier mouvement après une réinitialisation se produit à vitesse réduite.
- Si une erreur s'affiche toujours sur l'unité de commande après la remise à zéro, contacter notre centre de dépannage en **indiquant le message d'erreur**.

9.2.4 L'unité de commande BDE-D ne réagit pas

Si le panneau de contrôle ne réagit pas lorsqu'on appuie sur les touches ou si aucun message n'apparaît sur l'écran, une réinitialisation du panneau de contrôle peut éliminer le problème.

Procédez comme suit:

REDÉMARRAGE HARDWARE BDE-D	
	Appuyer sur la touche > 12 s.
	Écran sans aucun message.
	<p>Connexion à l'unité de contrôle.</p>  <p>La connexion a été établie (exemple).</p> 

- Après la réinitialisation, le panneau de contrôle est à nouveau opérationnel.
- Dans le cas contraire, veuillez en informer notre centre de service.

10 Mise hors service et mise au rebut

10.1 Mise hors service



INSTRUCTION

Après chaque arrêt temporaire, une nouvelle mise en service doit être effectuée.

Lorsque le système est mis hors service :

- a) Débrancher le système de l'alimentation principale.
- b) Débrancher de toute batterie existante.

10.2 Démontage et mise au rebut



INSTRUCTION

Toutes les pièces doivent être séparées, triées par type de matériau et éliminées. Respecter les réglementations et directives locales.



INSTRUCTION

Les systèmes peuvent être complètement démontés dans l'ordre inverse.

L'installation se compose principalement des matériaux suivants :

Composants métalliques (aluminium, acier et fer)

- Profilés de liaison, profilés de vantail, profilés latéraux, divers profilés et profilés de renfort.
- Transmission, panneau d'entraînement.
- Composants de l'engrenage et ressorts.
- Boîtier inox, panneau de sol et logement de boîte pour installation au sol.
- Diverses petites pièces comme les raccords, les capots, les entretoises en option et les pièces de liaison.

Vitrage

- Vantaux et parties latérales.

Divers composants électroniques et électromécaniques

- Capteurs.
- Composants de commande et composants opérateur.
- Batteries et batteries rechargeables.

Divers plastiques

- Rouleaux.
- Profilés d'étanchéité.
- Clips de câble, accouplements et pièces de liaison.
- Boîtier des composants et capteurs électromécaniques.



Your global partner for entrance solutions